



Alliance Coachs

## Groupe de Supervision Bordeaux

### **DATES POUR 2012**

12 AVRIL 2012  
21 MAI 2012  
25 JUIN 2012  
15 OCTOBRE 2012  
10 DECEMBRE 2012



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET D'EQUIPE  
ACCOMPAGNEMENT DES LEADERS, DES EQUIPES ET DES ORGANISATIONS  
DANS LA CONDUITE DU CHANGEMENT  
FORMATION CERTIFIANTE EN COACHING ET TEAM BUILDING  
BORDEAUX ET TOULOUSE

## **POURQUOI UN LIEU DE SUPERVISION ?**

Les mutations que vivent les organisations, nous obligent à clarifier notre façon d'accompagner les changements. La complexité des situations nécessite un haut niveau de savoir-faire.

Nous devons en permanence développer nos compétences et mener une réflexion sur la façon de conduire nos interventions.

La supervision en groupe s'adresse aux praticiens du coaching, débutants ou expérimentés, souhaitant développer leurs compétences et leur métier de coach en analysant leurs pratiques avec un superviseur ou d'autres coachs expérimentés.

La supervision en groupe s'adresse aussi à toutes personnes qui sont en relation d'aide professionnelle en individuel, en équipe et en groupe et qui souhaitent acquérir des processus de coaching dans leur activité professionnelle.

## **LES 3 DIMENSIONS DE LA SUPERVISION**

1 - Bénéficier d'un «lieu ressource» pour structurer et développer son métier.

La posture du superviseur s'appuie sur son expérience du métier de coach. Il connaît et/ou a probablement vécu des étapes similaires au coach en développement professionnel. Il est sensé connaître les fondamentaux du coaching quelque soit le cadre de référence.

2 - Développer l'approfondissement de son cadre de référence. La légitimité du superviseur s'appuie sur son intégration de la culture Coach & Team et des différents cadres de références du métier de coach professionnel et de la culture managériale.

3 - Prendre du recul sur sa posture professionnelle et de se positionner vis-à-vis des autres acteurs.

## **QUELQUES SITUATIONS POUR LESQUELLES LA SUPERVISION PEUT ETRE UTILE :**

- Développement professionnel.
- Intégration de la posture de coach dans son métier.
- Analyse et préparation d'une intervention.
- Réflexion éthique et positionnement déontologique.
- Réflexion et prise de recul sur sa stratégie, son diagnostic.
- Aide à la mise en œuvre d'une proposition commerciale.



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET D'EQUIPE  
ACCOMPAGNEMENT DES LEADERS, DES EQUIPES ET DES ORGANISATIONS  
DANS LA CONDUITE DU CHANGEMENT  
FORMATION CERTIFIANTE EN COACHING ET TEAM BUILDING  
BORDEAUX ET TOULOUSE

## A QUI S'ADRESSE LA SUPERVISION :

- Aux coachs en activité ou **en démarrage d'activité**,
- Aux coachs formés quelque soit leurs cadre de référence,
- Aux Dirigeant, Managers, DRH, qui souhaitent adopter une posture de coach interne.

## MODALITES :

Le Groupe de supervision travaille à partir :

- De situations apportées par les participants,
- De séances de coaching en présence du Groupe,
- D'apports de concepts par les participants et le superviseur,
- D'échanges d'informations sur le coaching et le métier de coach et la posture,
- De modélisations par le superviseur,

Ce groupe fonctionne sur un engagement de 6 journées réparties sur une année.

## LES DIFFERENTS MODES DE SUPERVISION DANS LE GROUPE

La supervision par le superviseur (avec ou sans feed-back du groupe) 20 à 30 mn

Le coaching ou intervision, avec une autre personne du groupe comme coach : trois options

- Double commande 20mn/20mn
- En cascade, après 20mn le groupe donne des feed backs (20mn)
- Supervision par le groupe : questionnement 15 à 20 mn (ce qui se joue pour la personne)

Chaque journée sera animée par un coach parmi les participants.

Le groupe sert, alors, de champs d'entraînement pour développer ses compétences dans dynamique de team-building.



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET D'EQUIPE  
ACCOMPAGNEMENT DES LEADERS, DES EQUIPES ET DES ORGANISATIONS  
DANS LA CONDUITE DU CHANGEMENT  
FORMATION CERTIFIANTE EN COACHING ET TEAM BUILDING  
BORDEAUX ET TOULOUSE

## BUDGET A PREVOIR

Le groupe de supervision peut accueillir, un minimum de 5 personnes et un maximum de 15 personnes.

**Tarif : 800 EUROS HT pour l'année (TVA 19,6%)**

**Chacun s'engage pour les 6 journées, réparties sur l'année. En cas d'absence la séance est due.**

**SUPERVISEUR :** Annie Weber

Coach, Formateur et Superviseur de coachs  
Enseignant et Superviseur certifié (*Coach & Team® - V. Lenhardt*).  
Annie Weber accompagne depuis 12 ans les dirigeants, les équipes et les organisations dans les changements managériaux et culturels.  
Elle est responsable pédagogique des Ecoles Coach & Team à Bordeaux et à Toulouse.

Superviseur Ressources : Thomas Kourliandsky

## REGLES DE FONCTIONNEMENT DU GROUPE DE SUPERVISION

Les règles du groupe sont instituées pour offrir **un cadre protecteur** à chaque membre du groupe afin de lui permettre de libérer sa puissance personnelle.  
Il s'agit **d'un contrat relationnel** entre superviseur et participants pouvant donner lieu à des ajustements après régulation.  
Elles sont égales entre elles et peuvent faire l'objet **d'une confrontation** par les coachs, les membres du groupe ou le superviseur.  
Ce cadre a également comme objectif de servir de modélisation pour le coaching d'équipe.

### 1 – REGLE D'ASSIDUITE ET DE PONCTUALITE

Chacun s'engage, au démarrage pour l'ensemble des journées. Chaque absence ou retard prévu devra faire l'objet d'une information au groupe.



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET D'EQUIPE  
ACCOMPAGNEMENT DES LEADERS, DES EQUIPES ET DES ORGANISATIONS  
DANS LA CONDUITE DU CHANGEMENT  
FORMATION CERTIFIANTE EN COACHING ET TEAM BUILDING  
BORDEAUX ET TOULOUSE

En cas d'absence, il est possible de se faire remplacer par une personne ayant déjà participé au groupe de supervision.

Cette règle est là pour renforcer les frontières du groupe et faciliter l'engagement et l'inclusion.

## **2 - REGLE DE CO-RESPONSABILITE**

Chacun est partie prenante dans la réussite de ses objectifs.

Cette règle est là pour limiter la relation fusionnelle entre le superviseur et les membres du groupe.

## **3 – REGLE DE REACTIVITE ET DE RESTITUTION**

Chacun s'engage à dire ce qui lui convient ou pas à propos du contenu et du processus.

Cette règle est là pour éviter les non-dits ou les secrets dans le groupe sur son fonctionnement.

Elle permet, alors, de les traiter, d'avancer et de favoriser l'inclusion et la réintégration de l'énergie.

## **4 - REGLE DE CONFIDENTIALITE ET DE DISCRETION**

Chacun s'engage à ne pas nommer ses clients ou ses entreprises clientes et à ne pas faire état ou à utiliser à l'extérieur du groupe des situations vécues par les membres du groupe.

Chacun peut communiquer sur son vécu ou sa progression pédagogique.

Cette règle permet de se sentir en confiance et traiter des situations professionnelles difficiles.

## **5 - REGLE DE NON-DEVALORISATION**

Ce groupe est un lieu d'expérimentation et d'apprentissage.

Chacun a le droit de ne pas savoir avant de savoir, et de ne pas comprendre avant de comprendre.

Chacun s'engage à la vigilance sur son attitude vis à vis des autres membres du groupe afin de favoriser la pédagogie blanche.